

LA LETTRE À L'ÉLU N°29

FÉVRIER 2021



Fédération Française
de Spéléologie

RÉUNIONS GRANDES RÉGIONS 2021

Cette année, en raison du contexte particulier, ces réunions se sont déroulées en dématérialisé en deux temps :

- Un premier temps, avec une présentation des différents sujets sous forme de plusieurs vidéos assez courtes, mises en ligne le samedi 16 janvier 2021 sur le site internet dédié, avec des forums associés.

[Voir les vidéos](#)

- Un deuxième temps, avec trois réunions en visioconférence, du mardi 19 au 28 janvier selon les régions, dédiée aux échanges.



L'ORGANIGRAMME S'AGRANDIT

Le 5 décembre dernier, Claude Alliod et Marcel Meyssonier ont été élus respectivement président et président adjoint de la commission documentation. Souhaitons-leur une belle aventure au sein de leurs missions.



Le 14 décembre 2020, Isabelle Obstancias a été nommée membre d'honneur de la FFS.



Membre du Comité Directeur de la Fédération de 2007 à 2012, elle a été présidente-adjointe de 2016 à 2019 de la commission fédérale «Spelunca-Librairie» et de la commission fédérale documentation (Pôle communication et publications de la FFS). Impliquée également dans la commission scientifique FFS, elle en assure la coordination pour la région Occitanie.

[Voir son parcours spéléo](#)

OUTIL DE VISIO CONFÉRENCE

Afin d'assurer la continuité administrative et fonctionnelle de la Fédération et de ses structures, la FFS a mis à la disposition des CDS, CSR et commissions, son outil de visioconférence / conférence téléphonique via un compte professionnel. Cela s'est révélé bien utile car très utilisé.

3 mois
239 réunions
327 heures d'échanges

En temps normal, la plupart de ces réunions se seraient tenues en présentiel, mais l'un des avantages de cet outil est aussi de pouvoir fournir ces statistiques qui démontrent le bon dynamisme et l'engagement des bénévoles au service des adhérents de la FFS.

A noter : Les élus peuvent continuer à utiliser le service, évidemment, en en faisant simplement la demande auprès du directeur administratif (les seules contraintes étant d'avoir au maximum 4 réunions simultanées et 100 participants par réunion), ce qui devrait tout de même satisfaire la plupart des besoins...

Demander l'accès

LES NOUVELLES DU SSF

La direction nationale du SSF a récemment sollicité de la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises (DGSCGC), des précisions sur la notion de mission d'intérêt général, et sur la mise en œuvre de l'autorisation dérogatoire de déplacement dans le cadre du maintien opérationnel des équipes de spéléo-secours.

Une réponse circonstanciée de cet organisme ministériel a permis de décrire les modalités en matière de poursuite des activités de formation au sein du SSF, tant en phase de confinement que de couvre-feu. Un numéro spécifique de FLASH - INFO SSF (n° 160) a été adressé à tous les CTDS/A le 14 décembre 2020 pour leur en expliquer la mise en œuvre.

De nouveaux autocollants ronds pour casques

De façon à améliorer la visibilité des sauveteurs du SSF sur les photos et vidéos prises en exercices, formations ou opérations de sauvetage, la boutique SSF va bientôt s'enrichir de stickers autocollants ronds de 3 cm de diamètre. Leur format est tout particulièrement adapté pour se voir apposer sur le casque de chaque sauveteur.



Archives de la 3SI - 50 ans d'histoire

Retrouvez les archives du Spéléo Secours Isère, classées, triées et désormais accessibles. [Retrouvez l'article complet sur le site de la FFS.](#)

PROCHAINEMENT : UN GUIDE DE RECOMMANDATIONS FÉDÉRALES

dans le cadre de prestations de services à des tiers par les structures affiliées à la Fédération Française de Spéléologie

Du fait de notre connaissance du milieu souterrain (notre capacité à le parcourir, nous sommes régulièrement sollicités par des entités extérieures à la FFS pour établir des diagnostics, réaliser différents travaux ou études, ou encadrer des personnes en cavité ou en canyon. Ces activités sortent du champ de nos activités habituelles, sportives ou scientifiques.



Les structures de la FFS sont ainsi amenées à mettre en œuvre des prestations de services, rémunérées ou non, ou à intervenir dans le cadre de partenariats avec des organismes privés ou publics. Lorsqu'elles sont rémunérées, ces prestations participent au financement de nos structures, et cette part de financement est probablement appelée à croître à l'avenir.

Afin d'accompagner au mieux ses structures, la FFS édite un Guide de recommandations pour la réalisation de prestations de services. Ce Guide aborde les différents aspects à prendre en compte pour limiter les risques inhérents à ces activités :

- Responsabilité contractuelle
- Assurance
- Règles comptables et fiscales.

IMPORTANT : La FFS a souscrit a une assurance spécifique pour protéger et permettre aux structures déconcentrées d'établir de nouvelles conventions de prestations, sources de financement et de notoriété nouvelles.

Un nouveau contrat d'assurance fédéral AXA garantissant ces prestations de services est disponible auprès de la FFS (n°10707777604). Il couvre les activités listées en page 10 du Guide, actuellement non couvertes par le contrat d'assurance fédéral AXA n°205.000959.992.87.

Le Guide est en cours de relecture par le service juridique du Ministère des Sports.

Les CSR et CDS pourront bénéficier de ces garanties, selon certaines modalités.

Contact : convention@listes.speleos.fr

LA CAMPAGNE DE SUBVENTIONS PSF 2021 SE PRÉPARE !

Le conseil d'administration a élu les membres du nouveau comité de pilotage du Projet Sportif Fédéral 2021-2024 :

- Gaël Kaneko, en tant que Président fédéral,
- Jacques Romestan (représentant les CSR de plus de 400 licenciés)
- José Prévôt (représentant les CSR de moins de 400 licenciés)
- Yves Bramoullé (représentant les CDS de plus de 70 licenciés)
- Thierry Masson (représentant les CDS de moins de 30 licenciés)
- Hélène Desson (représentant le CA FFS)
- Paul Rabelle (représentant le CA FFS)

Le poste pour un représentant d'un CDS de 30 licenciés ou plus, et de moins de 70 licenciés, est vacant faute de candidature. Un nouvel appel à candidature a été lancé.

Les membres de droit restent inchangés :

- Chantal Agoune (Secrétaire de direction)
- Marie-Hélène Rey (Directrice technique nationale)

Ce nouveau comité de pilotage national s'est également entouré d'une équipe de référents PSF régionaux, désignés par les CSR, dont vous trouverez la liste ci-dessous :

Comité spéléologique régional Auvergne Rhône Alpes : Jacques ROMESTAN
Comité spéléologique de Bourgogne Franche Comté : François BEAUCAIRE
Comité spéléologique régional Bretagne et Pays de Loire : Hélène DESSON
Comité spéléologique régional du Centre-Val de Loire : Thierry MASSON
Ligue Grand Est de spéléologie : Christophe PREVOT
Comité spéléologique régional des Hauts de France : Donald ACCORSI
Comité spéléologique d'Île de France : Jean Paul COUTURIER
Comité régional de spéléologie de Normandie : Paul RABELLE
Comité spéléologique régional de Nouvelle Aquitaine : Denis GIBELIN
Comité de spéléologie régional d'Occitanie : Delphine JACONELLI
Comité régional de spéléologie Provence Alpes Côte d'Azur : Denis LATY
Ligue Réunionnaise de spéléologie et de canyoning : Stéphane TOTALMY

Dans l'attente des orientations de l'Agence nationale du sport et de la future note de cadrage FFS 2021 qui en découlera, vous trouverez, sur le site internet fédéral, dans la rubrique dédiée, les dernières informations concernant la justification des subventions PSF. Cette rubrique vous intéresse si votre association a perçu une subvention en 2020.

[Article complet](#)

CONGRÈS UIS 2021

Bonne nouvelle ! Le tarif réduit est prolongé jusqu'au 24 mars 2021 !

Maintien ou report ?

Le comité organisateur, le CA et l'UIS prendront une décision le 26 mars pour le maintien du congrès ou son report en 2022, en fonction des éléments à date : état de la crise sanitaire, nombre d'inscrits, assurance annulation, etc.

En cas de décision de report le 26 mars, les participants pourront choisir entre le remboursement ou le report de la validité du billet pour la nouvelle date du congrès.

Infos camps

Le CDS du Lot propose le premier camp dédié à la plongée souterraine à l'occasion du congrès ! Il se déroulera dans le géoparc des causses du Quercy, et permettra la découverte de célèbres siphons !

[Découvrir le camp](#)

Le CDS 46 propose également un camp en parallèle, dédié à la spéléologie.



Nouvelles mascottes

Découvrez les mascottes du congrès, un couple de spéléos, charmants, mais pas tout à fait égaux dans leur pratique... Comme vous le constaterez sur le logo des goodies du congrès et l'affiche du congrès !



APPEL AUX BÉNÉVOLES

Nous avons besoin de bénévoles pour assurer différentes missions lors du congrès (accueil, cuisine, service, logistique, accompagnement des excursions, spéléo bar, animations, etc.). Motivés pour nous rejoindre ? Contactez-nous à l'adresse benevoles@uis2021.speleos.fr !

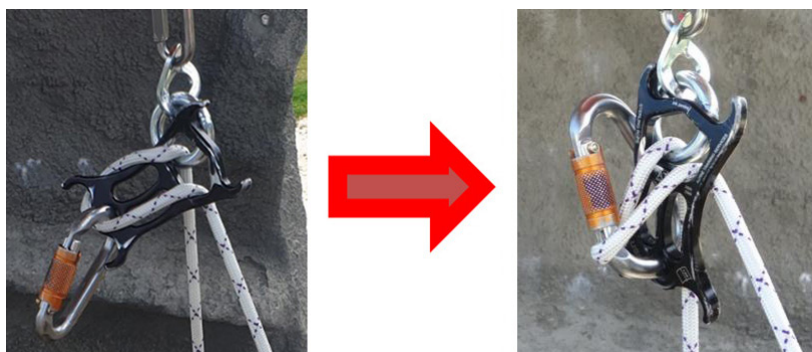
LES INFOS DE L'EFC

Expertise technique des débrayeurs



Note de sécurité : limites et perspectives d'utilisation des descendeurs à griffes comme débrayeurs en butée.

Des retours terrains, suivis de tests dédiés, ont montré des limites dans l'utilisation des descendeurs à griffes comme débrayeurs.



Lors de l'usage de ce type de débrayeurs, la corde peut ne pas rester installée dans la position initialement choisie. Le débrayeur peut alors se retrouver en montage rapide.

Par ailleurs, il a été constaté qu'une rotation du mousqueton était possible lorsque les débrayeurs à griffes utilisés en butée se retrouvent en montage rapide. Celle-ci peut se produire lorsque qu'un canyoniste descend en rappel ou lorsque la corde de descente est débrayée. Cette possible rotation du mousqueton engendre : soit une annulation du frein, soit un blocage du système débrayable.

Ces tests montrent que l'utilisation en sécurité d'un débrayeur à griffes en butée nécessite l'utilisation d'une association descendeur/mousqueton empêchant mécaniquement toute rotation du mousqueton.

L'utilisation de descendeurs à griffes en butée dont le montage n'empêche pas mécaniquement la rotation du mousqueton pose des problèmes de sécurité et est fortement déconseillée.

[Voir l'article complet](#)

Retours sur le nouveau référentiel initiateur

Dans la continuité de mise à jour des référentiels et en lien avec la sortie du nouveau manuel technique de la FFS, des cadres de l'EFC ont finalisé en 2020 la mise à jour de la formule et le contenu de l'initiateur.

Le cursus initiateur 2020 a ainsi pu être testé cet été lors du stage initiateur de Marie Rencurel dans le Vercors et celui de Jean-Luc Lacrampe dans les Hautes-Pyrénées.

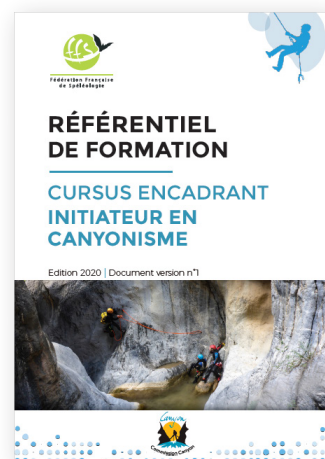
Le diplôme est maintenant divisé en 5 blocs de compétences indépendants capitalisables un à un durant le stage ou plus tard en cas d'échec sur un ou plusieurs d'entre eux. Un droit à la deuxième chance en somme...

Les retours sont positifs et encourageants pour cette nouvelle formule ! Les encadrants et stagiaires ont évoqué plus de compréhension et de proximité entre eux. La part plus conséquente d'apports pédagogiques sur le terrain a nettement participé à ce sentiment.

En toute cohérence, le référentiel SFP1 va bientôt bénéficier d'une mise à jour, conservant ainsi un lien logique avec l'initiateur.

Bravo à tous les cadres impliqués dans ce projet !

L'écho des cascades



LABEL « SENTIER KARSTIQUE »

Afin de faire connaître le patrimoine karstique et les compétences de la FFS auprès du grand public et des acteurs de la randonnée (collectivités, associations, FFRandonnée), la FFS a créé le label « Sentier karstique ».



Ce label reconnaît à un sentier ses dimensions pédagogiques, éducatives et qualitatives afin que les outils d'interprétation mis en place participent à la découverte et la compréhension du fonctionnement d'un karst et favorisent l'observation paysagère.

Les sentiers karstiques existants sont, de fait, labellisés « Sentiers karstiques ».

Le document complet s'adresse à tous les porteurs de projets (collectivités, associations, acteurs privés...) qui souhaiteraient réaliser un parcours d'interprétation labellisé « Sentier karstique ». La demande doit être déposée à la Fédération française de spéléologie et au comité départemental de spéléologie en amont du projet.

Voir le document complet

AGENDA

<https://ffspeleo.fr/agenda-230.html>



DATES CONFIRMÉES

JNSC 26-27 juin 2021

Rassemblement spéléo coumesque 3 au 8 août 2021

Rassemblement caussenard 10 au 12 septembre 2021

INFOS STAGES

Stages EFC / EFPS / EFS / COJ <http://ffspeleo.fr/calendrier-des-stages-27.html>

Stages SSF <https://ffspeleo.fr/speleo-secours-francais-100.html>

Camps organisés pour le congrès <https://uis2021.speleos.fr/programme/les-camps/>

**RASSEMBLEMENT
SPELEO
COUMESQUE**

✔ **Invité d'honneur :**
le tout nouveau topoguide des
traversées de la Haute-Garonne,
réalisé par le CDSC31
stand ventes et dédicaces à l'accueil !

**Réseau
Félix Trombe
Henne Morte
du 3 au 8 août 2021
à Arbas**

Accueil du mardi 18h au dimanche midi

Tout au long du rassemblement

- ✔ Traversées mythiques équipées
- ✔ Restauration et buvette
- ✔ Champs pour tente et camping-car
- ✔ Expos et topos du réseau

Inscriptions sur cds31.net
Pour aider à l'organisation, merci de vous
inscrire. L'inscription est gratuite mais
les places sont limitées !

Plus d'infos : arbas2021@gmail.com

Organisé par le Comité Départemental
de Spéléologie et de Canyon
de la Haute-Garonne

partenaire technique
PETZL

partenaires structurels
partenaires financiers

Photo : puits de la Tentation, gouffre de la Henne Morte, par Brice Maestracci